

## Message de la présidente et première dirigeante



Depuis mon arrivée en 2021, j'ai l'honneur de diriger la SADC dans l'exécution de son mandat, qui consiste à protéger les épargnes durement gagnées des Canadiennes et des Canadiens tout en soutenant la stabilité du système financier. Le 24 avril 2023, l'honorable Chrystia Freeland, vice-première ministre et ministre des Finances, a annoncé ma nomination au poste de présidente et première dirigeante, pour un mandat de cinq ans. J'ai accepté avec reconnaissance cette occasion de poursuivre mon travail, dans un système financier qui ne cesse d'évoluer et de se transformer.

Cette dernière année, j'ai été frappée par l'accélération, l'amplification et la convergence de tout un ensemble de facteurs de risque à l'échelle mondiale et par leurs répercussions sur le système financier canadien, la SADC et ses institutions membres. Je pense entre autres aux tensions géopolitiques, aux changements climatiques, aux cybermenaces, à l'inflation, à la hausse du loyer de l'argent et à l'endettement des ménages.

Heureusement, le système bancaire canadien possède la solidité, la résilience et les fondements dont il a besoin pour affronter ces risques. Il nous faut toutefois demeurer vigilants. Les événements des derniers mois ont démontré que l'avenir peut nous réserver des surprises de toutes sortes.

Le cadre de réglementation et de surveillance n'est pas le même aux États-Unis, mais les faillites bancaires qui y sont survenues récemment recèlent plusieurs enseignements importants : la situation d'une banque qui éprouve des difficultés financières peut se détériorer très rapidement, les réseaux sociaux et les systèmes rapides de traitement des paiements peuvent accélérer les paniques bancaires, tandis que les déboires d'une banque peuvent se répercuter sur l'ensemble du système, même si la banque en question n'est pas jugée d'importance systémique.

La vigilance reste de mise – qu'il s'agisse d'évaluer des risques, de planifier des règlements de faillite ou de mettre à l'épreuve les plans et capacités de règlement – si la SADC veut être prête à intervenir en cas de crise. N'oublions pas non plus l'importance de protéger les dépôts pour cultiver la confiance du public à l'égard du système bancaire et ainsi contribuer à la stabilité du système financier.

En dépit des incertitudes et des difficultés durant l'exercice 2022-2023, la SADC s'est acquittée de son mandat et a réalisé ses trois grands objectifs : être fin prête à effectuer un règlement, accroître la confiance dans la protection des dépôts et accroître sa propre résilience. Le présent rapport annuel donne un aperçu des principaux accomplissements de l'exercice.

### Être fin prête à effectuer un règlement

Notre capacité d'intervention repose en grande partie sur la rigueur des activités de planification de règlement et d'essais dont s'acquitte notre Centre d'excellence en matière de simulations. Ce dernier procède régulièrement à des simulations qui mettent à l'épreuve nos outils de règlement, notre rapidité de réaction et la coordination des interventions dans l'éventualité peu probable d'une faillite bancaire ou d'une crise financière.

Les simulations de la dernière année, qui ont fait appel à des institutions financières et à des experts externes des activités bancaires, du droit et des fusions et acquisitions, ont permis d'explorer toute une gamme de scénarios d'urgence. Une des simulations portait sur un scénario de recapitalisation interne : elle a permis de vérifier, avec l'aide d'intervenants externes, que la SADC serait en mesure de prendre temporairement le contrôle d'une banque d'importance systémique pour assurer sa recapitalisation en convertissant certains de ses titres de créance en actions ordinaires.

Un autre exercice s'est intéressé aux cybermenaces, qui ne sont pas strictement de nature financière mais qui peuvent compromettre la prestation des services d'une institution membre.

Pour être prête à effectuer un règlement, la SADC doit aussi pouvoir compter sur un financement adéquat. En 2022, la SADC s'est fixé une cible à court terme : son financement *ex ante* devrait dépasser 85 points de base des dépôts assurés d'ici l'exercice 2026-2027. Cette cible dictera l'établissement des taux de prime annuels pour les institutions membres et elle sera revue tous les cinq ans ou plus souvent.

L'automne dernier, nous avons consulté nos institutions membres dans le but de moderniser notre régime de primes différentielles et de le rendre plus efficace. J'en profite pour remercier les répondants pour leurs commentaires constructifs. Le régime vise à procurer à la SADC un excellent cadre de financement fondé sur le risque, qui lui assure un niveau de financement *ex ante* suffisant. Au cours des prochains mois, nous distribuerons un résumé des commentaires recueillis ainsi que le calendrier de mise en œuvre des changements.

## Accroître la confiance dans la protection des dépôts

De nos jours, quand on sait qu'il suffit de bouger un doigt pour transférer ses dépôts d'une institution financière à une autre, on peut difficilement dissocier confiance du public et stabilité du système financier. Selon des études, l'assurance-dépôts inspire confiance à condition qu'on en informe les déposants et qu'on leur explique son fonctionnement.

Grâce à la stratégie exhaustive que la SADC poursuit depuis des années, le niveau de sensibilisation du public canadien a atteint de nouveaux sommets au cours de l'exercice. On a pu en constater les bénéfices lorsqu'on a appris que des banques avaient fait faillite à l'étranger, en mars 2023. Malgré leur haut degré de confiance, les Canadiennes et Canadiens ont eu le réflexe de se renseigner davantage sur l'assurance-dépôts et ont voulu savoir comment vérifier que leurs dépôts étaient protégés.

En réaction, la SADC a vite accru sa présence publicitaire, elle a répondu aux demandes de renseignements du public et des médias et elle les a invités à se renseigner sur son site Web et auprès de ses institutions membres. Au cours des prochains mois, nous mettrons en œuvre un nouveau plan triennal qui visera à maintenir cet excellent niveau de sensibilisation et à mieux faire comprendre les modalités de l'assurance-dépôts.

Le projet de modernisation du remboursement des dépôts va bon train. À terme, la SADC disposera d'un système à la fine pointe de la technologie qui lui permettra de rembourser les déposants plus facilement et de manière plus commode pour eux, si jamais une institution membre fait faillite. En outre, les déposants, les institutions membres et les courtiers-fiduciaires pourront communiquer avec la SADC et partager des données plus facilement, plus rapidement et en toute sécurité.

## Accroître la résilience de la SADC

La SADC n'est rien sans son personnel. Elle ne saurait réaliser ses objectifs sans des effectifs qualifiés et motivés qui représentent bien la population canadienne.

Cette année, notre organisation a de nouveau su attirer des travailleurs chevronnés malgré l'étroitesse du marché, tout en investissant dans le perfectionnement de son personnel existant. Notre stratégie en matière de diversité, d'équité et d'ouverture à l'autre a progressé, entre autres grâce à la collaboration de notre Groupe consultatif sur l'ouverture à l'autre, qui réunit des employés de tous les paliers de l'organisation. Nous avons également étoffé nos programmes de mieux-être et renforcé nos politiques, notamment en matière de harcèlement et de violence en milieu de travail. Les résultats sont probants : dans un milieu sûr et solidaire, nos employés s'épanouissent et donnent le meilleur d'eux-mêmes.

Je suis fière que notre société d'État ait obtenu sa certification de l'Institut canadien Great Place to Work<sup>MD</sup>. Cette reconnaissance s'appuie sur un sondage auprès des employés et sur une comparaison avec les meilleurs employeurs. Elle rend compte du dynamisme et de l'ouverture de notre milieu de travail, ainsi que de la passion et de la fierté de notre personnel à l'égard de son employeur.

## Conclusion

Permettez-moi de conclure en soulignant le dévouement et les compétences de nos employés qui ont permis à la SADC d'aller de l'avant et ont fait de l'exercice écoulé une année très fructueuse malgré les défis. Merci aux membres de notre conseil d'administration pour leur leadership audacieux, leur soutien et leurs conseils.

Nul doute que les mois à venir amèneront de nouveaux défis et une bonne part d'incertitude. Mais je sais que la SADC est à même de protéger les épargnes durement gagnées des Canadiennes et des Canadiens et de soutenir la stabilité du système financier.



Leah Anderson